



DIRECTION RÉGIONALE

DE CLERMONT-FERRAND :

AVIS DE DÉCÈS IMMINENT

Depuis déjà des mois, les discussions vont bon train sur l'avenir ou plutôt sur la façon dont notre direction régionale va être dépecée.

Notre tract en forme de bilan provisoire, se veut un instantané du chantier de démolition en cours, suite au groupe de travail qui s'est tenu le 13 octobre et qui a réuni les agents de la rue de Rabanasse, les organisations syndicales et le DI.

Il pourra donc être largement contredit et démenti à l'issue d'une autre réunion, car à cette heure, personne ne peut sérieusement affirmer ou écrire que tel ou tel service est sauvé, ou annoncer à titre personnel que son emploi est préservé.

Nous savons bien que dans cette concertation, la vérité du jour n'est pas celle du lendemain, mais c'est la règle du jeu fatal auquel le DI a fait jouer les agents. Donnez-moi une bonne raison de vous garder sinon, vous serez éliminés, tel semblait être le deal. En fait, les dés étaient pipés et les regrets, la colère et la frustration n'en sont que plus grands.

Depuis le début, nous employons le conditionnel lorsque nous parlons de services menacés ou sauvés, car malgré les bonnes paroles de celui qui doit fermer la DR, flanqué de son fidèle préfigurateur, nous n'avons pas perdu de vue quelle était leur mission.

À présent, le projet est quasiment bouclé. Le DI le présentera à la DG en novembre au dialogue de gestion, sorte de bourse aux emplois mâtinée de poker menteur.

Aujourd'hui, que reste-t-il de l'expression des agents, des entretiens individuels, des GT avec les OS ? Au fil des rencontres, le projet initial dans lequel la plupart des agents se sont crus sauvés s'est mué en une version plus cruelle, mais aussi moins démagogique.

L'ébauche de projet que le DI est venu nous présenter, dans l'amphi de l'IADT, de sinistre mémoire, n'a rien d'une partie de plaisir.

En fait, il retient 2 options et a esquissé un super malus.

1^{ère} option : il n'y croit pas lui-même, il ne supprime presque rien, passant de 77 effectifs de référence à 75!

- *Merci, Monsieur le DI.*

- *Heu non, Monsieur le Douanier, désolé, mais cette option, pour la DG c'est... même pas en rêve !*

2^{ème} option : plus douloureuse, les effectifs tombent à 72 ER, c'est - 5 emplois.

- *Ha c'est dur, Monsieur le DI.*

- *Oui, Monsieur le Douanier, mais moins que ce qui pourrait vous arriver, car même mon option basse je ne suis pas sûr d'obtenir ce socle ...*

Vient alors le super malus, qui ferait terriblement mal. Selon le DI, si la barre des 72 emplois cède, il ne sait pas ce qui pourrait stopper sa chute.

Bref, si nous résumons :

- le scénario le moins défavorable: -2 emplois,
- le scénario socle: -5 emplois,
- le pire... n'est jamais sûr.

Un chiffre est sorti une fois, une seule fois au cours de ce GT et on ne l'a plus entendu : 65 emplois! Ha oui quand même, là ça fait du -12, et là, ça fait vraiment très très mal! Mais ce chiffre est-il si éloigné que ça de la réalité ?

Nous ne nous risquerons pas à vous donner une quelconque liste des survivants à ce cataclysme qui emportera la DR. Pour l'UNSA Douanes, peu importe quel service est sacrifié. Chaque emploi perdu est une perte de trop.

Et comme si cela ne suffisait pas, au détour d'une question qui n'avait pas été posée, le DI a tenté d'expliquer que le dialogue de gestion n'interférait pas dans le chantier auvergnat mais qu'il devait dans ce cadre, tout à la fois rendre des emplois et demander des effectifs supplémentaires pour abonder notamment les unités de la frontière lémanique.

S'il n'obtient pas les emplois qu'il demande à la DG, que lui restera-t-il comme variable d'ajustement ?

Ponctionner un peu plus l'Auvergne ? Difficile à affirmer aujourd'hui. Mais comme cela a déjà été le cas avec les fermetures d'Aurillac, Moulins et Le Puy, il serait stupide de croire au père Noël.

Certes, le DI a bien annoncé vouloir stabiliser les effectifs pour des années, mais nous ignorons encore où se situe le niveau plancher de cette stabilisation.

On saura officiellement le nombre d'emplois détruits par service au cours d'un comité technique qui se tiendra à Lyon. Le DI situe ce CT au cours du 1er semestre 2021.

En cela, il a parfaitement raison, mais ne nous y trompons pas, il ne nous fera pas de cadeau et comme il est l'usage, les ER de la DI seront présentés en début d'année et non vers la fin du semestre. À partir de là, le compte à rebours sera lancé.

Quand la purge des effectifs sera connue, s'engagera alors un processus d'accompagnement social dont le DI a déjà annoncé qu'il ne serait pas mirobolant étant donné que la DGFIP n'avait rien à nous proposer.

Resteraient possibles une mutation en Douane hors Auvergne ou une affectation auprès d'une autre administration pour celles et ceux qui ne pourraient rester en Douane à Clermont-Ferrand.

Pour l'administration, l'avenir des douaniers auvergnats passe aussi par le départ des retraitables qui faciliteraient ainsi le maintien à la résidence des agents restructurés.

En quelques réunions, le délai accordé pour conduire l'accompagnement social a littéralement fondu, passant de trois ans à un an et peut-être deux.

**Grâce à des années de lutte
nous avons, tous ensemble,
retardé le funeste destin de la DR,
c'est ce collectif qui doit encore
nous animer au moment le plus décisif
pour la DR de Clermont-Ferrand.**